

TUD

Tous Unis pour le Développement

Qui Sommes Nous?

- Nom de la structure : **TOUS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT (TUD)**
- Nom du responsable : **AKPOVY Kossiwa Kafui**
- Adresse postale : **03BP 30878 Lomé3 TOGO**
- Adresse électronique : **tudeve2004@gmail.com**
- Page Facebook: **www.facebook.fr/TUDTogo**

Notre Vision

- Amener tous les togolais à avoir leurs pièces d'identité d'ici 2025



L'Acte de naissance, un Droit et un Devoir pour tous

- A l'international: *La convention relative aux droits des enfants, ratifiée par le Togo le 1^{er} Aout 1990, dispose en son article 7 alinéas 1 que : « L'enfant est enregistré aussitôt à sa naissance... »*
- Au Togo: *L'article 18 de la loi N° 2009-10 du 11 juillet 2009 relative à l'organisation de l'Etat civil au TOGO : « La déclaration de Naissance est OBLIGATOIRE... »*

L'absence d'acte de naissance chez certains concitoyens: un constat amère

Cause de cette absence:

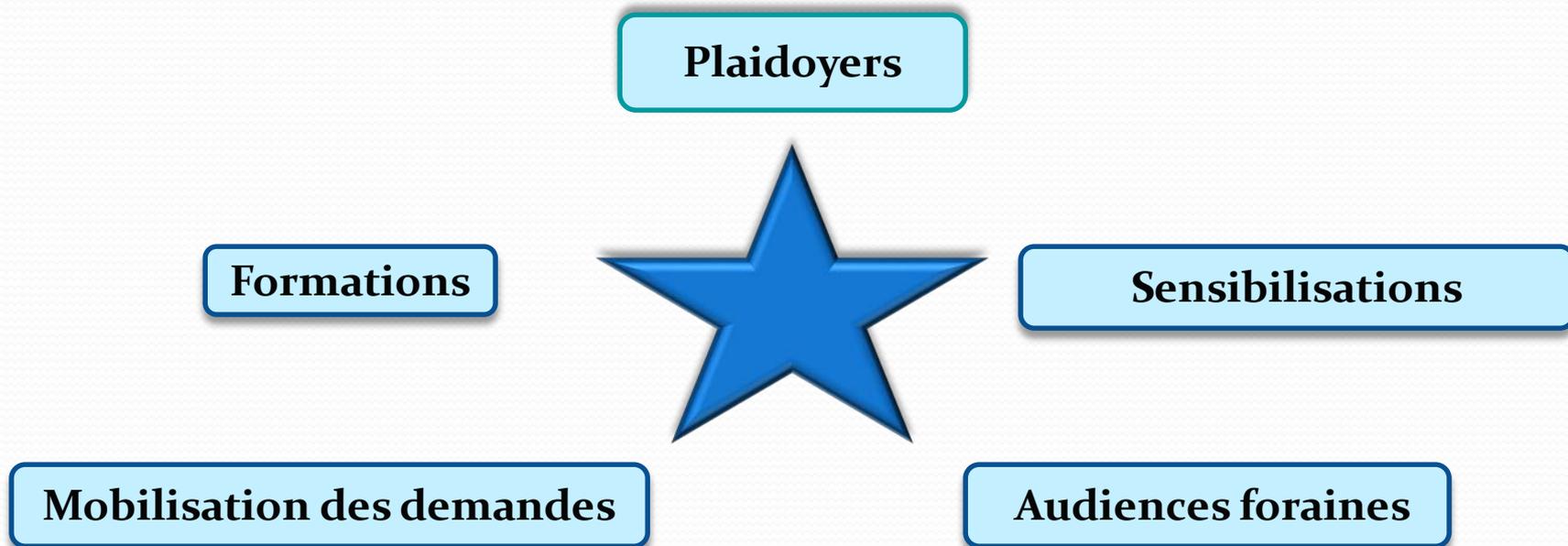
- Le manque information (Où ; Quand ; Qui , Pourquoi ...)
- L'ignorance de l'importance des actes de naissance
- La non proximité des centres d'Etat civil
- Les accouchements à domicile

Conséquence de cette absence

- Abandons des formations scolaires et professionnelles
- Répercussion sur les activités génératrices de revenus (informel ; financement limité...)
- Limite dans la circulation des personnes et des biens
- Limite dans les activités socio-politiques

Nos actions pour pallier à cette situation désavantageuse pour nos concitoyens

- Les actions de TUD reposent essentiellement sur 5 axes



Plaidoyer

- **Auprès de qui?**

- Des autorités judiciaires
- Des autorités préfectorales

- **Pour quel but?**

- Exposer aux autorités la problématique de l'absence des actes de naissance et nos approches de solution.
- Demander aux autorités judiciaires une réduction sur le montant à payer pour se faire établir un jugement supplétif en vue de permettre à un grand nombre de nos concitoyens de pouvoir profiter de l'occasion.
- Solliciter des audiences foraines.

Formation

- **A l'endroit de qui?**

TUD mène ses formations généralement à l'endroit de deux types d'acteur : les délégués et les points focaux.

- Sont des délégués, des personnes qui sont généralement à la tête d'un groupe constitué (coopératives, mutuelles, associations, comités villageois de développement...), groupe dans lequel TUD veut faire des séances de sensibilisation.
- Sont des points focaux, des personnes qui collaborent avec TUD sur plusieurs projets

- **Le BUT des formations**

- Faire des formés, des animateurs de proximité capables de répondre à toutes les questions qui pourront leur être posées sur l'acte de naissance, son utilité, et sur les procédures d'obtentions des jugements supplétifs.
- Ces formés seront aussi chargés de collecter auprès de ceux qui désirent se faire établir des jugements supplétifs, les informations et les fonds nécessaires

Sensibilisation

C'est aussi une formation mais à grande échelle.

En collaboration avec les délégués formés, TUD organise des séances de sensibilisation à l'endroit des membres des coopératives, des mutuelles, des associations, des groupements, des populations des villages....

Ces séances sont l'occasion pour TUD d'éveiller les consciences sur des questions telles que:

- Quelle est l'importance de l'acte de naissance dans la vie d'un citoyen?
- Comment obtient-on un acte de naissance ?
- Qui peut déclarer une naissance?
- Dans quel délais?
- Passé ce délais, quelles sont les formalités de demande d'un jugement supplétif?

Méthodes utilisées pour les sensibilisations

TUD utilise des méthodes telles que :

- **Banderoles**
- **Porte à porte**
- **Réunions populaires (saynètes ; Témoignages)**
- **Emissions radiophoniques**

Tout ceci dans une **langue ou dialecte compris** par tous.

Enregistrement des demandes et mobilisation des fonds

- Après les sensibilisations et avec l'aide des délégués formés, TUD enregistre les personnes qui n'ont pas d'acte de naissance et qui veulent se faire établir un jugement supplétif.
- La particularité de nos actions réside dans le fait que ce sont **les intéressés eux même qui prennent en charge le coût du jugement supplétif, gage d'une véritable prise de conscience.**
- TUD dans ses plaidoyers auprès des autorités judiciaires demande la réduction des coûts d'établissement des jugements supplétifs
- TUD se charge de faire le dépôt des demandes collectées auprès du tribunal de la localité

Audiences foraines

Elle consiste à :

- Programmer des calendriers des audiences avec les tribunaux
- Rassembler tous les demandeurs en un seul lieu.
- Faire déplacer les juges et greffiers afin de statuer sur les demandes.



Audiences foraines



PHASE DE REMISE DES ACTES AUX BENEFICIAIRES



- Elle est une occasion joie et de fête dans le milieu
- Susciter une prise de conscience chez les réticents
- Réaffirmer la crédibilité de TUD

NOS RÉSULTATS DEPUIS 2012

- Préfecture de VO : **1973** enfants
- Lomé : **2930** Hommes , Femmes et Enfants
- Région de la KARA : **1522** Hommes Femmes et Enfant
- Région des SAVANES : **1632** Hommes ; Femmes et Enfants

Nos partenaires



DOSI
Délégation à l'Organisation du
Secteur Informel



CONTACTEZ-NOUS SUR :

 **Lomé TOGO**

 Tél : (+228) **90 09 63 60 / 93 63 06 77**

 E-mail : **tudeve2004@gmail.com**

 **www.facebook.fr/TUDTogo**

Responsable: **AKPOVY Kossiwa Kafui**

